

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SELECTION
PROFESSIONNELLE DU 7 décembre 2017
COLLECTIVITE : Communauté de Communes Chénérailles
Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois**

La commission de sélection professionnelle au grade d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 2^{ème} classe s'est réunie le 7 décembre 2017, au Centre de Gestion de la Creuse à Guéret

La séance est ouverte à 9h30.

Composition de la commission :

- Monsieur Jean Claude DUGENEST, Vice-Président du Centre de Gestion, en tant que président de la Commission,
- Madame Jeanine PERRUCHET, en tant que personnalité qualifiée désignée par le Président du Centre de gestion,
- Madame Patricia POUCHOL-BLANCHON, agent appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du cadre d'emplois auquel le recrutement donne accès.

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 20 novembre 2017.

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal de 2^{ème} classe.

Nom	Prénom
FRILT	Augusta
—	—

Fait à....Guéret..... le....7....décembre 2017

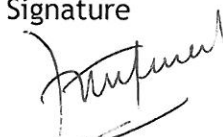
Les membres de la commission :

Jean Claude DUGENEST

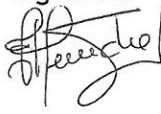
Jeanine PERRUCHET

Patricia POUCHOL-BLANCHON

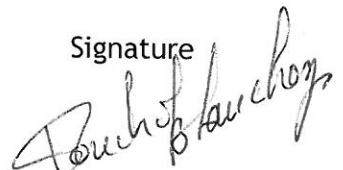
Signature



Signature



Signature



Affiché dans la commune/établissement le : 07 décembre 2017

Publié sur le site internet de la commune/établissement le : 07 décembre 2017

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.